

Direction collégiale Réunion du 15 février 2019 COMPTE RENDU

Présents :

Marielle Lachenal, Christophe Schildknecht, Raphaël Thivillier, Pascale Sanchez.

Excusés :

Paule-Catherine Arnaud Gigon, Pierre Peyret.

1. Point sur le projet FALC

Après la rencontre du 13 février avec l'UNAPEI, il n'y a aucune objection à ce que HandiRéseaux38 mette en place un dispositif de soutien au FALC en Isère. Les formations « Ecrire en facile à lire et à comprendre » sont ouvertes aux associations « amies », avec possibilité de monter des groupes de 12 personnes (dont 4 en situation de handicap), associant plusieurs structures.

Par ailleurs, l'Elad de Bourgoin-Jallieu est preneur d'une transcription en FALC de sa plaquette.

Plusieurs questions à ce stade :

- Forme-t-on d'abord des « traducteurs » ou des formateurs en FALC, les deux étant proposés par l'UNAPEI ?
- Si l'on se lance dans la formation, quid de l'agrément organisme de formation et, notamment, de la démarche DataDock qui demande un travail important ? À ce sujet, Christophe Schildknecht informe le bureau de la possibilité de sous-traiter le référencement DataDock à un ESAT.

Des informations seront prises sur les prérequis de la formation de formateurs, en fonction desquelles un calendrier d'action sera établi.

2. Forum : quel projet pour 2019 ?

Suite au Copil Amour&Handicap du 1^{er} février, mission a été confiée à HandiRéseaux d'organiser une présentation de la vidéo du projet 2018 auprès du Département. Le Copil sera maintenu en 2019 mais n'envisage aucun projet collectif cette année : il vise éventuellement l'organisation d'un colloque sur la Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap en 2020.

Par ailleurs, les derniers échanges avec la Fondation de France ont été positifs et un nouveau dossier de financement de projet pourrait être déposé en 2019 (échéances : 24 avril ou 18 septembre).

L'idée pour 2019 serait de continuer de traiter la thématique de la vie affective et sexuelle auprès des familles. Plusieurs formes sont à l'études : organisation de 2 ou 3 mini-Forums sur différents territoires de l'Isère, organisation d'un grand Forum des familles, mise en place de groupes de parole... Si la présentation de la vidéo au Département a lieu, la direction collégiale préconise d'y aborder les éventuelles suites du projet et leur financement.

Enfin, la direction collégiale propose que Nelly Maroni continue d'animer la Commission Forum, avec Paule-Catherine Arnaud Gigon.

3. Commission Accès à la culture pour tous : projet 2019

Suite à la dernière rencontre avec Mediarts, Frédérique Ryboloviecz semble se mettre en retrait de la coanimation de la Commission Culture.

Cela étant, plusieurs pistes de travail pour 2019 ont été évoquées lors de ce rendez-vous :

- L'organisation, en territoires, de rencontres entre des porteurs de projets existants et des professionnels – de la culture et du médico-social – désireux de construire de nouveaux projets d'accès à la culture ;
- Le lancement d'une enquête « Handicap et accès à la culture » auprès des adhérents HandiRéseaux38 ;
- La mise en place d'un partenariat avec la Ville de Grenoble et la Métro pour l'organisation du Mois de l'Accessibilité.

4. Projets de commissions santé et accessibilité : quel fonctionnement par rapport aux commissions déjà existantes ?

Suite au dernier CA, Mattieu Villaret a rencontré Nicolas Priou concernant la mise en place de Commissions Santé et Accessibilité, celles-ci étant déjà existantes sous une forme inter associative au niveau de l'APF France Handicap. Afin de ne pas « faire doublon », il paraîtrait logique qu'HandiRéseaux38 rejoigne ou reprenne la coordination des commissions APF. Pour cela, l'Afiph prenant part à chacune de ces commissions, il apparaît nécessaire de rencontrer ses dirigeants afin de faire le point sur la possibilité d'un travail en commun. La direction collégiale préconise donc une présence d'HandiRéseaux38 aux prochaines réunions de ces Commissions, sous l'égide de l'APF ; et une rencontre avec l'Afiph.

Par ailleurs, le CRIDEV propose de faire converger une éventuelle Commission Accessibilité avec le groupe maîtrise d'usage qu'il a lui-même installé au niveau du département.

5. Retour sur le Grand Débat :

La session du Grand Débat organisée le 12 février avec Alertes et Alma a été un succès : plus de 60 participants, des échanges riches, un public globalement satisfait de cette soirée. La synthèse est en cours de rédaction.



Le député Olivier Véran a pris contact avec HandiRéseaux38 pour organiser une autre session « Handicap et Inclusion », le 22 février, dans le cadre d'une visite à Grenoble de la Secrétaire d'Etat Sophie Cluzel.

La direction collégiale donne son accord pour la participation d'HandiRéseaux38 à l'organisation de ce débat du 22 février. Elle préconise une remise en mains propres, à Sophie Cluzel, de la synthèse du 12 février.

6. Adhésions :

Les demandes d'adhésions de Binettes et Compagnie et du Bercail Paysan sont validées par la direction collégiale. Les représentants de ces deux associations seront invités au prochain CA.

7. Questions et informations diverses :

- Procédure Handiréseau :
Une société parisienne, Handiréseau, s'est opposée par courrier AR à l'utilisation du nom HandiRéseaux38, les marques Handiréseau et Handiréseaux lui appartenant (dépôt INPI). Contact sera pris avec un avocat pour élaborer une réponse à ce courrier, avec pour objectif de conserver le nom HandiRéseaux38.
- Habilitation aux dons :
Suite à la demande d'habilitation aux dons auprès de la DGFIP, HandiRéseaux38 a été reconnue d'intérêt général mais pas habilitée à délivrer des reçus fiscaux aux donateurs, son caractère social étant nié. Un courrier sera fait pour demander un second examen.